



**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR BLAISE COMPAORE,
PRESIDENT DU FASO, A LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CNUDD) : RIO + 20.**

**PRONONCE PAR MONSIEUR LE MINISTRE
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

RIO DE JANEIRO AU BRESIL, 20 JUN 2012

- **Madame la Présidente de la conférence ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;**

Au nom du Groupe africain de négociation sur la lutte contre la Désertification, je voudrais saluer la tenue de ces assises et exprimer notre gratitude au Gouvernement et au peuple brésilien pour l'accueil réservé aux délégations de nos pays membres.

- **Madame la Présidente,**

Le fléau de la sécheresse et la désertification continue d'être un handicap majeur pour la poursuite des objectifs du développement durable des pays affectés. Les terres arides, semi-arides et subhumides sèches connaissent des niveaux de dégradation assez avancés et d'infertilité qui compromettent la sécurité alimentaire et humaine. C'est pourquoi, nous souhaitons une plus grande mobilisation de la communauté internationale autour de cette problématique écologique mondiale qui menace plusieurs millions d'habitants de notre planète. Aussi, au regard des préoccupations que je viens d'exprimer, l'Afrique souhaiterait voir adopter, au terme de nos travaux, deux décisions essentielles portant sur :

1. Un processus multilatéral permettant d'atteindre l'objectif « taux zéro de dégradation des terres à l'horizon 2020 » en vue de promouvoir le développement durable et lutter contre la pauvreté dans les pays touchés par la sécheresse et la désertification ;

2. Un processus intergouvernemental de négociation d'un protocole additionnel à la Convention sur la lutte contre la désertification, sur la réglementation et la gestion durable des terres, car seize (16) ans après l'entrée en vigueur de cette convention, le temps est venu de faire des pas qualitatifs vers l'amélioration de la productivité, la restauration, la conservation et la gestion durable des terres et des ressources en eau pour un développement durable.

- **Madame la Présidente,**

Tous les pays en général, ceux en développement en particulier, font actuellement face également à de nombreux défis sans précédents. Je citerai entre autres les effets des changements climatiques, la perte de la diversité biologique, l'insécurité alimentaire et les crises sociales. Ces préoccupations sont exacerbées par les multiples crises financières et écologiques que nous avons tous connues ces dernières années.

A ces maux s'ajoutent les modes de consommation et de production non durables engendrés par des pratiques de développement et des modes de vie non respectueux de l'environnement et des ressources naturelles, tant dans les pays du nord que dans ceux du sud.

Cette situation, dont les tendances sont à l'aggravation malgré les sacrifices et efforts consentis par nos Etats et partenaires, mérite véritablement une coopération plus efficiente et moins contraignante.

A titre illustratif, je citerai les inondations sans précédent dans l'histoire survenues le 1^{er} septembre 2009 au Burkina Faso, qui ont causé des pertes en vies humaines et des dégâts matériels évalués à 140 000 000 \$US environ. Malgré les efforts nationaux et l'appui des partenaires au développement pour la reconstruction des infrastructures et le réapprovisionnement en matériels perdus, des séquelles de cette catastrophe sont encore visibles sur le territoire national.

Pourtant, les engagements pris par la communauté internationale dans cette même ville à Rio de Janeiro en 1992 et à Johannesburg en 2002 étaient forts prometteurs.

Il est plus que temps de renforcer nos engagements communs mais différenciés en faveur d'un développement durable véritable. De même, les pays développés, responsables historiques et actuels des pollutions atmosphériques, doivent accroître leurs ambitions nationales d'une réduction significative de leurs émissions de gaz à effet de serre.

Les thèmes de la présente conférence, à savoir :

1. une économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté et,
2. le cadre institutionnel du développement durable, permettront, à n'en pas douter, de renouveler et renforcer nos engagements pour une lutte plus efficace contre la pauvreté et pour assurer le développement durable.

- **Madame la Présidente,**

Le Burkina Faso toujours respectueux de ses engagements, a déjà pris des mesures visant à réunir les conditions indispensables au développement durable. Ces mesures sont adressées entre autres aux domaines couverts par l'économie verte et au cadre institutionnel du développement durable.

Ainsi, le pays a, au cours des deux dernières décennies :

- développé de nombreuses politiques publiques, stratégies, programmes et instruments juridiques qui s'appliquent essentiellement au capital naturel et contribuent efficacement au développement national et local et à la lutte contre la pauvreté et ;
- initié des réformes institutionnelles au niveau de l'Etat et des collectivités territoriales en vue de l'amélioration de la bonne gouvernance du développement durable.

En plus, la présente conférence se tient dans un contexte national du Burkina Faso, marqué par :

- la mise en chantier de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) qui allie lutte contre la pauvreté et croissance économique, et ambitionne un taux de croissance plus fort que par le passé ;

- l'érection du ministère chargé de l'environnement en Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) pour instaurer le principe de développement durable dans tous les secteurs du développement et à l'échelle des collectivités territoriales ;
- l'adoption d'un plan décennal d'actions sur les modes de consommation et de production durables ainsi que le lancement de l'initiative économie verte au Burkina Faso pour laquelle nous fondons beaucoup d'espoirs à l'issue de ces assises et comme valeur ajoutée aux emplois verts décents que nous commençons à promouvoir ;
- l'élaboration d'une Politique Nationale de Développement Durable (PNDD) assortie d'une loi, afin d'harmoniser l'ensemble des approches destinées à la croissance et au développement durable.

Au titre de la présente conférence, le Burkina Faso a élaboré son rapport national faisant le bilan de 20 années d'expérimentation du processus de développement durable (1992-2012). Ce rapport fait ressortir une situation exhaustive de l'état des lieux en matière de développement durable ainsi que des recommandations pertinentes comme réponses aux difficultés et contraintes qui se posent.

- **Madame la Présidente, distingués invités et participants,**

Au regard de ce qui précède, ce sommet devrait nous permettre de prendre des engagements plus forts au-delà des discours et des thèses théoriques développées par le passé aux fins de surmonter effectivement les défis d'éradication de la pauvreté et de la bonne gouvernance du développement durable.

L'effort de la communauté internationale pour aller vers une économie à faible intensité de carbone et le développement durable, commande que soient créées de nouvelles solidarités entre les nations.

La République de Chine Taiwan, au regard de son poids économique et de son investissement pour le développement durable, a vocation à être un des acteurs essentiels de cette nouvelle dynamique mondiale.

C'est pourquoi, mon pays invite les instances de notre grande rencontre à accepter ce pays comme observateur permanent des concertations qui découleront de RIO+20.

Le Burkina Faso pour sa part, apporte son soutien sans faille à la position commune des Chefs d'Etats africains sur le développement durable pour le succès de Rio+20 et réitère une fois encore son vœu de voir adopter deux décisions en faveur de la gestion durable des terres.

Je vous remercie.